



Organisation de l'accueil à compter du 22 juin

publié le 17/06/2020

Chers parents,

Suite à l'allocution de Président de la République du 14 juin sur le retour de tous les élèves à partir du 22 juin et à la réception ce jour du nouveau protocole sanitaire, je viens par ce courriel vous communiquer la nouvelle organisation d'accueil à compter de cette date.

Je tiens à vous préciser que l'accueil de tous les élèves sera nécessairement adapté au contexte local du collège. Le protocole sanitaire est toujours en vigueur mais de nouvelles règles de distanciation physique y sont précisées. Vous le trouverez en pièce jointe à titre d'information.

Nous pouvons désormais accueillir 24 élèves par salle de classe ce qui porte notre capacité d'accueil à 96 élèves par jour. Au regard des contraintes fortes du protocole sanitaire toujours en vigueur ainsi que celles de l'établissement (demi-pension, capacités et configuration des salles et du hall, désinfection des locaux etc.) j'ai décidé de maintenir l'organisation actuelle en accueillant tous les niveaux de classes en alternance chaque jour (en classe entière et non en demi-groupes) à partir du 22 juin et selon l'organisation suivante :

Lundi 22/06 : 3ème

Mardi 23/06 : 4ème

Mercredi 24/06 : 3ème (cours et ASSR2)

Jeudi 25/06 : 5ème

Vendredi 26/06 : 6ème

Lundi 29/06 : 4ème : cours et remise des manuels scolaires.

Mardi 30/06 : 6ème (matin) et 5ème (après midi) : cours et remise des manuels (sans demi-pension)

Mercredi 1/07 : 3ème : retour des manuels scolaires et remise des notifications d'affectation. (sans demi-pension)

Les jeudi 2 et vendredi 3/07 seront consacrés à des nécessaires temps de réunions avec les équipes pédagogiques et éducatives afin de préparer la rentrée prochaine. Un accueil des élèves pourra être mis en place par la Vie Scolaire durant ces deux jours sur inscription. La demi pension ne pourra être assurée. En fonction des journées d'accueil des remises d'ordre pour la demi-pension seront effectuées.

Une organisation plus détaillée de la semaine du 29/06 au 3/07 vous parviendra prochainement.

Je souhaite attirer votre attention sur les règles et l'organisation de l'établissement concentrées dans le document joint « reprendre le chemin du collège ». Ce document reprend d'une manière détaillée et synthétique toutes les informations pratiques d'une journée type pour votre enfant.

Je vous remercie donc de bien vouloir en prendre connaissance attentivement et j'insiste sur le respect strict de cette organisation (Protocole, horaires, matériels etc.) par tous, pour la sécurité et la sérénité de tous.

Le port du masque reste obligatoire pour les personnels et les élèves. Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants. Cependant le collège est en mesure d'en fournir aux élèves qui n'en disposeraient pas.

Les emplois du temps définitifs seront disponibles sur Pronote en fin de semaine. Je vous remercie de bien vouloir nous informer dès à présent (ce.0160050t@ac-poitiers.fr ou au 05.45.94.65.34 /05.45.95.26.38) d'une difficulté ou impossibilité de présence de votre enfant en cette dernière période.

Enfin pour clore cette année si particulière, les conseils de classes de 6ème, 5ème et 4ème se tiendront entre le 22 et le 26/06. Le bulletin du 3ème trimestre s'adaptera nécessairement à ce contexte dans lequel seules les évaluations effectuées en début de trimestre et hors période de confinement pourront y figurer. Dans ce contexte l'assiduité et le travail durant la période de confinement pourront être soulignés par les enseignants dans leur discipline respective à la seule condition qu'ils soient appréciés de manière positive et remarquable. Le professeur principal effectuera une synthèse annuelle pour chaque élève.

Je mesure pleinement les difficultés pour les familles engendrées par cette nouvelle organisation dans le cadre de la 3ème phase du déconfinement.

Je tiens à vous réaffirmer l'engagement de l'ensemble des équipes pédagogiques et éducatives pour accueillir et accompagner au mieux votre enfant dans ces conditions si particulières et vous remercie pour votre confiance.

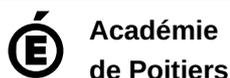
Bien cordialement.

David MAMES, Principal Collège Jules Verne Angoulême

Documents joints

 [protocole_sanitaire22juin](#) (PDF de 1 Mo)

 [reprendre_le_chemin_du_college_22_juin](#) (PDF de 106 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.